

FLORESSAS



Tél: 05 65 31 94 43



Nouvelle adresse Internet
de la mairie

mairie.floressas@orange.fr

«Titre» «Prénom» «NOM»
«Adresse»
«CP» «VILLE»

Le mot du Maire

L'été 2008 fut marqué par le succès des animations qui ont réuni un public nombreux à l'occasion des différentes manifestations qui ont eu lieu dans notre village : marché gourmand, balade gourmande, exposition de peintures, rencontres inter villages, fête votive avec randonnées pédestre et VTT.

En septembre l'association *Yaïka Solidaire 46* donnait son concert annuel (4 groupes de musique), en octobre l'association *Les Amis du cheval* organisait des randonnées : pédestre, à cheval, d'attelage et de VTT. Ces animations d'automne ont rencontré un vif succès. De nombreux habitants de notre commune ont apprécié l'ambiance festive. Le 11 novembre, après un moment de recueillement au monument aux morts, nous avons partagé le verre de l'amitié.

Pendant ces diverses manifestations, nous avons pu partager des rires, de la bonne humeur, des émotions, des rencontres et des discussions intéressantes.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui concourent par leur présence et leur participation active, à renforcer les liens entre les villageois et à faire de Floressas un lieu vivant. Que le comité des fêtes soit spécialement remercié pour son efficacité!

Nous ne reviendrons pas en détail sur chacun de ces moments mais nous vous invitons en pages centrales à un kaléidoscope d'images que nos « reporters locaux » ont bien voulu nous confier.

Dans ce numéro d'automne et d'hiver vous trouverez des informations d'ordre général, nous reviendrons sur l'avancement des projets municipaux et sur les orientations à venir.

Bonne lecture à tous !

Nicolas Froment

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

A partir du prochain Conseil Municipal, vous trouverez sur le site de Floressas :

<http://perso.wanadoo.fr/floressas>

les comptes-rendus de tous les Conseils Municipaux. Ceux qui n'ont pas accès à ces technologies pourront toujours venir les consulter en mairie où ils sont légalement affichés.

Voirie communale

Depuis le 31 décembre 2007, le S.I.V.O.M. de Puy l'Evêque, créé en 1964, tout comme celui de Luzech ont cessé leurs activités, leurs compétences ayant été transférées à la Communauté de Communes de la Vallée du Lot à compter du 1^{er} janvier 2008.

Cette année 2008 est donc une phase importante de mise en place du transfert des compétences entre le SIVOM et la Communauté de Communes. Ce transfert concerne l'ensemble des voies communales, à l'exception de certains chemins ruraux qui restent de la compétence de la commune.

C'est donc la Communauté de Communes qui exerce en totalité cette compétence sur les voies communales : fauchage, entretien des voies, saignées, fossés, talus, murs de soutènement etc.....

Toutefois, en ce qui concerne le fauchage, et à titre de dispositions transitoires, des conventions ont été signées entre la Communauté de Communes et les communes équipées de matériel de fauchage (c'est le cas de Floressas) pour effectuer des travaux pour le compte de la Communauté de Communes : c'est pour cela que vous avez vu encore notre employé communal effectuer un passage sur nos routes.

Pendant la police de la voirie reste dévolue au Maire (arrêtés de circulation).

LE S.I.V.U des écoles du plateau

Syndicat Intercommunal à vocation unique regroupant les communes de Floressas, Lacapelle Cabanac, Mauroux et Sérignac autour du RPI. (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse conclu entre la **CAF du Lot** et la **Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble**, le SIVU des Ecoles du Plateau a bénéficié d'un financement exceptionnel pour l'acquisition d'un véhicule de transport collectif pour l'organisation d'activités péri et extra-scolaires.

Ce véhicule sera mis à la disposition permanente de l'**A.L.S.H.** (Accueil Loisirs Sans Hébergement) porté par l'association «Anima'Jeunes ».

La remise des clés du minibus a eu lieu le 22 octobre 2008, à Mauroux, en présence des officiels.



Abribus pour le ramassage scolaire

Avec l'accord du Conseil Général, nous avons décidé d'installer un abribus à côté du panneau d'affichage, près de la mairie. D'après nos évaluations, sept enfants de primaire et de secondaire profiteront de cette amélioration sur une période de dix ans. Des élus se chargeront de la construction bénévolement.

Vente du presbytère

Suite à la délibération de principe prise par le Conseil Municipal du 7 mai 2008 concernant le projet de mise en vente du bâtiment communal du presbytère et de la délibération du 24 juillet pour le déclassement et l'aliénation du dit bien, nous avons de nouveau délibéré le 8 octobre concernant le choix de l'acheteur.

En effet dans un premier temps Monsieur et Madame Emter s'étaient portés acquéreurs de ce bien pour une somme de 215 000€.

Or, une nouvelle proposition a été faite par écrit par Monsieur Michel Jullien et Madame Sandrine Jullien-Rouquié pour une somme de 230 000€.

La vente sera donc faite au profit de Monsieur Michel Jullien et de Madame Sandrine Jullien-Rouquié, monsieur et Madame Emter n'ayant pas souhaité modifier leur proposition et ont donc renoncé à cet achat.

Le sous-seing privé a été signé le 24 octobre 2008 devant Maître Guérin à Puy l'Evêque entre la commune de Floressas, représenté par son maire et Monsieur et Madame Jullien.

Aucune proposition supérieure à celle de la famille Jullien soit 230 000€ n'a été reçue en mairie.

Pompes funèbres

Depuis le 10 juillet 2007 la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble est habilitée à exercer les activités funéraires sur tout le territoire.

Contact : 06 07 53 69 84

Monsieur Marchand ou Monsieur Saraiva
Service Pompes Funèbres
Route de Fumel
Puy-l'évêque

Carte communale

Nous sommes en fin de consultation avec la DDEA au sujet de la carte communale de Floressas. Nous n'avons pas obtenu toutes les possibilités de constructions que nous aurions souhaitées. La loi S.R.U.(Solidarité et Renouvellement Urbains de décembre 2000) est stricte et limitative.

La Carte Communale doit :

- . Prévoir un zonage avec les besoins identifiés dans le diagnostic communal (prévision de croissance démographique...)
- . Evaluer l'impact du zonage sur le budget de la commune en terme d'investissement et de fonctionnement (création, renforcement réseau, couverture incendie, collecte ordures ménagères...)
- . Déterminer des zones constructibles en cohérence avec le schéma communal d'assainissement.
- . Limiter le phénomène de mitage (soit la multiplication de résidences dispersées dans un espace rural) en privilégiant une réflexion d'ensemble.
- . Envisager une gestion économe de l'espace, s'inscrivant dans la notion de développement durable
- . Préserver les espaces à vocation agricole en évitant par exemple la confrontation directe de zones d'habitations et de l'activité agricole (source de conflits d'usage).

**« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants »
Saint-Exupéry**

Le comité des fêtes

Cet été nous avons participé fin juillet à inter villages à Lacapelle-Cabanac avec Mauroux, Lacapelle et Sérignac. Ces jeux ont attiré de nombreuses personnes qui ont défendu les couleurs de leur village. Il a été décidé de poursuivre cette manifestation et c'est notre commune qui l'organisera l'année prochaine.

Début août nous avons organisé une balade gourmande. Une soixantaine de personnes a pu découvrir une partie du patrimoine de Floressas ainsi que la gastronomie régionale. L'ensemble des participants a été enchanté, et nous avons donc décidé de reconduire cette manifestation l'année prochaine.

Puis il y a eu la fête votive :

Le samedi matin, une randonnée pédestre et VTT a été organisée, le traditionnel concours de pétanque a eu lieu le samedi après midi, et le repas du samedi soir fut une réussite. Le dimanche, nouveau concours de pétanque puis le repas concocté par le comité des fêtes.

Suite à l'assemblée générale du comité des fêtes de Floressas qui s'est réunie le 17 septembre 2008, le bureau a changé;

- Présidente : Madame Christine EMTER
- Vice présidente : Mademoiselle Claire LIGER
- Secrétaire : Monsieur Gérard GARCIA
- Secrétaire adjoint ; Madame Muriel BOUTHEMY
- Trésorier : Monsieur Vincent ROMAIN
- Trésorier adjoint : Monsieur Christian BOUTHEMY

Le comité des fêtes



BALADE GOURMANDE



DEPOT DE LA GERBE MONUMENT AUX MORTS



APERITIF OFFERT PAR LA MUNICIPALITE



BALADE GOURMANDE



JEUX INTER VILLAGES



PEINTURE DE LA VIERGE



REPAS FETE VOTIVE



INTER VILLAGES



RANDONNEE PEDESTRE



RANDONNEE VTT



MARCHE GOURMAND

Le tri des déchets

A propos du tri.... Un gros effort reste à faire dans ce domaine, les taux de refus sont encore trop élevés !!!!

Rappel des consignes de tri

LES BACS VERTS



LE RECUP'VERRE



LES BACS GRIS

sont réservés aux ordures ménagères en sacs attachés.

TOUS LES AUTRES DECHETS DOIVENT ETRE IMPERATIVEMENT PORTES A LA **DECHETERIE** DE PUY L'EVEQUE

En cas de doute : **INFO TRI : 05 65 21 54 30**

LA DECHETERIE DE PUY L'EVEQUE

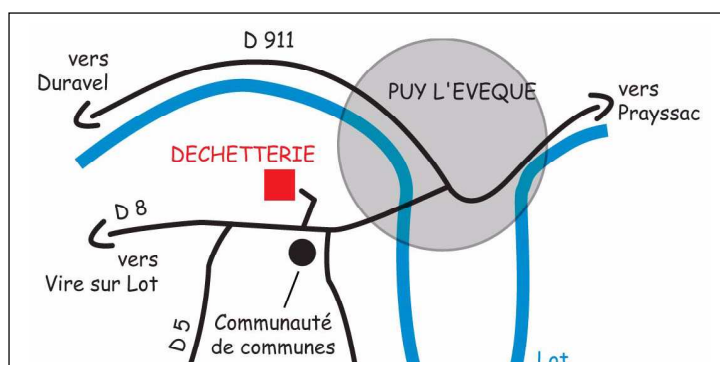
Elle est en mesure d'offrir une solution dans tous les cas pour les déchets volumineux ou toxiques.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi et jeudi 14h-18h
Mardi, mercredi, vendredi 9h-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h et 14h-17h
Fermé le dimanche et les jours fériés

DECHETS ACCEPTES

Cartons, végétaux, palettes et cagettes, métaux, encombrants, gravats, pneus, batteries, huiles moteur, piles, peintures, huiles de friture, cartouches d'encre, appareils électroménagers



Renseignements au : 05 65 22 06 99

Point sur les travaux mairie

Travaux déjà effectués :

- assainissement (dans le petit pré derrière le bâtiment et suppression du muret)
- escalier intérieur pour se rendre à l'étage)
- fenêtres double vitrage bois posées pour la mairie (à la place des fenêtres en fer)
- gainage électrique
- cloisonnement de l'appartement

Travaux effectués en ce moment :

- câblage électrique
- plan incliné pour l'accès à la mairie pour les handicapés
- rampe escalier intérieur pour accès au logement
- réagrègement et revêtement des sols
- cloisonnement de la mairie
- pose des sanitaires

La fin des travaux est prévue pour mars 2009

A NOTER

Deux B.I. (Bulletin d'Information) paraîtront chaque année: un pour le printemps et l'été et un autre pour l'automne et l'hiver.

Tous les ans, deux commémorations au monument aux morts auront lieu : le 8 mai et le 11 novembre suivies d'un apéritif-rencontre.

Le recensement

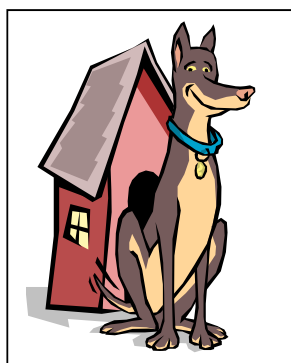
Le recensement de la population pour la campagne 2009 aura lieu pour Floressas du 15 janvier au 14 février 2009. Le Conseil Municipal du 8 octobre a choisi **Madame Claudette Cases** comme agent recenseur et comme agent coordinateur. Nous ne doutons pas que vous lui réserverez le meilleur accueil.

Le S.I.P.A

Le S.I.P.A, Syndicat Intercommunal de Protection Animale, a été créé en 2005. La commune de Floressas adhère à ce syndicat. Le site se situe toujours sur la zone d'Englandières à Cahors (provisoirement suite à des problèmes de nuisances). Au premier trimestre 2008 Le SIPA comptait 90 communes adhérentes.

Les nouveaux tarifs applicables au service de la fourrière sont les suivants :

- ❖ Forfait ramassage et 1^{er} jour de garde : 25€
- ❖ Jour de garde supplémentaire : 7€



Un bon conseil, évitez de laisser divaguer vos chiens.
Merci de votre compréhension.

PROJETS

Nous travaillons à l'élaboration et à la budgétisation d'un projet ambitieux pour les années à venir dans le bourg de notre village :

- ❖ Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques
- ❖ Rénovation de l'éclairage public
- ❖ Mise en place de l'assainissement collectif
- ❖ Cœur de village : voirie et aménagement des places
- ❖ Réparation de la tour Prady du château
- ❖ Réfection des façades du château

Bien sur, la réalisation de tous ces projets se fera par étapes mais, avoir dès le départ, une vue globale nous a paru judicieux.

AGENDA..AGENDA..AGENDA..

MANIFESTATIONS 2009

Présentation des vœux du conseil municipal : 18 janvier 2009 à midi, apéritif offert à tous.

Vide grenier : 31 mai 2009 grill le midi

Grillades des chasseurs : 03 juillet 2009

Marché gourmand : en Juillet, date non communiquée

Jeux inter villages : 26 juillet 2009 repas froid le soir

Balade gourmande : 02 août 2009

Fête votive : 15 et 16 août 2009

Randonnée pédestre et VTT : 23 août 2009 petit déjeuner chaud

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Le jury départemental nommé dans le cadre du concours »Fleurissons le Lot » organisé par le Conseil Général, s'est rendu à Floressas et nous a adressé ses félicitations. Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé à cette opération et nous ont permis d'obtenir ce résultat.

Nous souhaitons reconduire cette initiative en 2009 et nous inviterons, tous ceux qui désirent participer, à une réunion en mars pour la mise en place de la campagne de fleurissement 2009.

Noël à Duravel

L'association Duravelloise Culture et Patrimoine prépare sa grande fête de Noël qui est maintenant connue et fort appréciée des petits et des grands. Elle aura lieu cette année le samedi 20 et le dimanche 21 décembre 2008.

Informations et réservations à l'Office de

Tourisme :

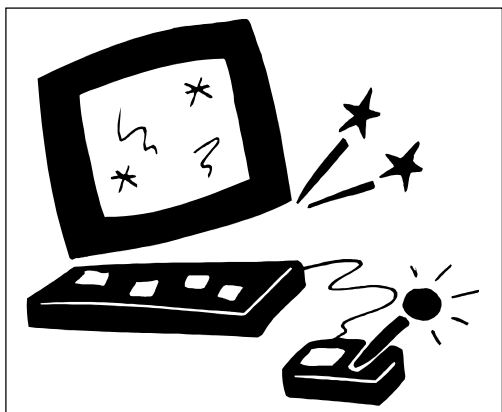
0565246550

Place au rêve et à la magie !

SITE INTERNET

<http://perso.wanadoo.fr/floressas>

Nous remercions Madame **Anne Marie Uyttenbroeck** qui assure gracieusement la maintenance du site.



Renouvellement de demandes d'adresses.

Comme nous vous le demandions dans notre dernier bulletin, certains d'entre vous, nous ont transmis leur adresse mail. Nous les remercions et renouvelons notre appel à ceux qui ne l'ont pas encore fait. Nous pouvons de cette façon vous envoyer les informations, les invitations et les B.I. Les personnes ne demeurant pas à Floressas et souhaitant avoir les informations concernant notre village peuvent elles aussi nous envoyer leurs adresses Internet.

Envoyer à : nfroment@wanadoo.fr



BONNES FETES A TOUS !